

Conditions générales de vente

Réservation : Les réservations ne sont effectives qu'après réception du règlement de l'acompte de 30% et confirmation de notre part. Le solde doit être réglé un mois avant votre arrivée sinon la réservation sera annulée de plein droit et les arrhes versées seront perdues. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité du séjour sera demandée lors de la réservation.

Le prix du séjour ne comprend pas :

- la taxe de séjour (personnes de plus de 18 ans)
- la fourniture de draps
- la fourniture de serviettes
- le ménage de sortie

Sauf si ces options avec suppléments ont été réservées.

A défaut de règlement à la date convenue, la réservation sera considérée comme annulée si elle n'est pas réglée après un rappel de notre part ; dans ce cas les Lodges de Blois-Chambord conserveront les arrhes versées.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. La réservation est acceptée pour les personnes inscrites sur le contrat et ces dernières ne pourront en aucun cas être remplacées par des tiers, sauf accord de notre part.

Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation du contrat et la perte des arrhes versées lors de la réservation.

Tout locataire devra se conformer au règlement intérieur des Lodges de Blois-Chambord et affiché sous l'auvent devant la Réception et mis à disposition dans le Livret de Bienvenue, dans chaque hébergement.

Le non-respect de ce règlement, toute attitude irrespectueuse envers quiconque ou les installations des Lodges peuvent entraîner l'annulation immédiate de la réservation et un départ anticipé sans remboursement.

Modes de règlement : espèces, chèques bancaires, cartes bancaires, chèques vacances et virement national et international. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

Emplacement camping-cars : les camping-cars ne peuvent s'installer que sur les 4 espaces dédiés, sur l'emplacement indiqué. Vidange, approvisionnement en eau et électricité sont inclus dans les tarifs.

Stationnement : Les places de stationnement sont prévues au sein de 5 parkings répartis sur le site (une seule place prévue par hébergement) et les véhicules ne doivent en aucun cas circuler sur les allées piétonnes qui desservent les hébergements. Pour les personnes à mobilité réduite qui logent dans les PMR, une place de stationnement est réservée à proximité de leur hébergement.

Animaux : les chiens (sauf chiens de 1ère et 2ème catégorie interdits) seront admis tenus en laisse, munis de leur certificat de vaccination en cours de validité (à présenter à l'accueil le jour de votre arrivée). Les animaux ne doivent en aucun cas rester seuls dans la location ou être libres sur le site. Un supplément vous sera demandé.

Horaires d'arrivée et départ : L'arrivée s'effectue entre 16h et 19h30. Le jour du départ, les hébergements doivent être libérés entre 8h et 10h30, ménage fait si l'option n'a pas été réglée préalablement.

Caution : Une caution de 300 € sera demandée à l'arrivée des clients par chèque ou empreinte de carte bancaire (la somme ne sera pas prélevée), ainsi qu'une caution de 50 € pour le ménage dans le cas d'une caution par chèque. Si nécessaire, le règlement de dommages causés ou d'éléments non payés, ou d'un ménage non fait, ou imparfaitement réalisé, sera directement effectué par ce biais. La caution sera annulée dans les 3 jours maximum après l'état des lieux si aucun dégât n'est constaté et si le locatif est laissé en parfait état de propreté.

Un inventaire détaillé est à votre disposition dans chaque hébergement, à vérifier à votre entrée et signaler aussitôt toute différence à la réception.

Responsabilité : La responsabilité des Lodges de Blois-Chambord n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule, vélo ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les hébergements, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature (en général, dans votre assurance Multirisque Habitation). Les enfants sont bien entendu sous la surveillance des parents.

Interruption : En cas d'interruption du séjour en cours, 100% du montant du séjour restant sera dû et facturé.

Annulation : En cas d'annulation à moins de 3 mois et à plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte versé ne sera pas remboursé. Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité des sommes versées sera conservée.

Une assurance annulation est proposée en option lors de la réservation et peut être souscrite jusqu'à 72 h après celle-ci.

Selon l'article L121-20-4-2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Toute annulation du fait des Lodges de Blois-Chambord donnera lieu à un relogement dans un hébergement équivalent ou à un remboursement total des sommes versées, en cas d'impossibilité de relogement.

Médiation : en cas de désaccord non réglé entre les deux parties, le client est informé qu'il peut recourir, en cas de vente en ligne, à la plateforme de règlement des litiges disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

**Lodges de Blois-Chambord- 464 rue du gué- 41250 Mont-près-Chambord
Tél : 09.73.23.19.56**